

# Le Front national

Pascal DELWIT

En décrochant 6 421 426 suffrages – 17,90% des voix – au premier tour de l'élection présidentielle le 22 avril 2012, Marine Le Pen atteignait un niveau inédit pour le Front national (FN). Même au deuxième tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen avait fait moins bien (5 525 034 voix, 17,79%). Dans la foulée, le FN décrochait deux députés aux élections législatives ; une performance qui peut paraître modeste, et pourtant nouvelle elle aussi, pour le parti à l'occasion d'une élection législative tenue au scrutin uninominal.

C'est dire si, à l'occasion de son quarantième anniversaire, le parti pouvait savourer sa *renaissance*. Une renaissance inespérée, tant il est vrai qu'aux élections présidentielles et législatives de 2007, le FN semblait à l'agonie et au bord de la marginalisation politique. Au scrutin municipal de 2008, il n'avait déposé qu'un nombre très réduit de listes, n'empochant qu'une poignée de conseillers municipaux.

L'évolution du contexte politique, le développement de la crise financière, économique et sociale, et l'accession à la présidence du parti de Marine Le Pen en janvier 2011 concourent pourtant à un spectaculaire renversement de courbes électorales et d'influence politico-médiatique. Marine Le Pen annonce un démarche de *dédiabolisation* politique, dont le caractère tangible est bien moins évident que ne le suggèrent quelques *analystes* peu avertis et certains médias pour le moins prévenants envers le FN.

Les élections municipales et européennes de 2014 prennent dès lors l'allure d'une reconquête électorale. Elle est d'autant plus sûre que le FN a été évanescent au scrutin municipal de 2008 et a réalisé une piètre performance à l'élection européenne de 2009. Par ailleurs, l'impopularité exceptionnelle du gouvernement et du président de la République, combinée au manque de crédit politique de l'opposition de droite, ouvrent davantage l'espace du Front national.

Politiquement pourtant, le FN demeure rivé à plusieurs équations politiques complexes : peut-il ou veut-il sortir d'une identité et d'un programme toujours amplement marqués par l'extrême droite et abandonner son statut de parti anti-système ? Les tensions autour des dérives « individuelles » ou des recrutements problématiques attestent des énormes difficultés internes sur cette problématique.

Le cas échant, comment le FN escompte-t-il combiner une performance électorale notable dans l'électorat de la droite aisée radicalisée à l'origine des victoires de Marion Maréchal-Le Pen et de Gilbert Collard, et dans certains segments des milieux salariés et indépendants précarisés, qui fondent son succès dans les départements du nord de la France ?

### Les jalons du Front national

Le Front national (FN) est créé le 5 octobre 1972. L'objectif premier de ses pères fondateurs est de faire prospérer une formation d'extrême droite sur le terrain électoral et politique <sup>1</sup>. Pour atteindre ce but, Jean-Marie Le Pen est choisi comme président. Deux raisons expliquent ce choix. La première est son éloignement relatif des différentes « chapelles » qui sont à l'origine du FN. La seconde est qu'il n'est pas vraiment un novice en politique. Jean-Marie Le Pen s'est fait connaître comme député, élu en 1956 sur les listes de l'Union et fraternité française (UFF), le mouvement politique issu de l'Union de défense de la création des artisans et commerçants (UDCA), fondé par Pierre Pujade. Mais il avait quitté le groupe en 1957. Le Pen est un orateur et un débateur tenaces à l'Assemblée nationale jusqu'à sa non-réélection en 1962. En 1965, il dirige la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour. Antigaulliste virulent, Tixier-Vignancour avait été élu député en 1936 et en 1956. Il s'était aussi illustré comme avocat du général Raoul Salan, dirigeant de l'Organisation de l'armée secrète (OAS).

Pour son entrée en matière électorale au scrutin législatif de 1973, le Front national se présente sous le mot d'ordre « Défendre les Français ! ». Mais, contrairement à ses attentes, il n'a pas vraiment droit au chapitre. Il ne présente que quatre-vingt-seize candidats et décroche un résultat confidentiel : 0,44%. Ce résultat décevant suscite nombre de départs et la création d'une organisation concurrente, le parti des forces nouvelles (PFN).

L'élection présidentielle qui intervient suite au décès de Georges Pompidou n'est guère plus enthousiasmante. Jean-Marie Le Pen obtient à peine 0,75% des suffrages. Ces deux insuccès initiaux font entrer le Front national dans la période référencée comme la « traversée du désert » <sup>2</sup>. Cette phase atteint son point le plus dur pour le FN avec l'incapacité de Jean-Marie Le Pen à prendre part au scrutin présidentiel de 1981. A l'interne, le FN a certes développé une petite dimension réticulaire vers les catholiques traditionalistes et certains courants solidaristes. Mais, neuf ans après sa création, il est loin d'avoir atteint son pari d'installer l'extrême droite française dans le jeu politique et électoral. C'est pourtant à l'aube de sa dixième année, qu'un

<sup>1</sup> Alexandre DÉZÉ, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 37.

<sup>2</sup> Pascal DELWIT, « Les étapes du Front national (1972-2011) », in Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 13 et s.

certain nombre d'éléments changent la donne. Il y a bien sûr la victoire de François Mitterrand et de la gauche aux élections législatives en 1981. Le caractère structurel de la crise économique et sociale s'impose peu à peu. L'immigration et la présence de communautés étrangères ou d'origine étrangère qui plongent dans le chômage suite à la désindustrialisation accélérée se politisent. Et à l'extrême droite aussi, le parti des forces nouvelles rend l'âme.

Aux élections municipales de mars 1983, le FN décroche certains succès d'estime : 4,2% à Clermont-Ferrand, 3,9% à Montpellier ou encore 4,1% dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Mais c'est surtout le score réalisé par Jean-Marie Le Pen qui frappe. Dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, il réalise 11,3% et est élu conseiller municipal. C'est toutefois l'élection municipale de Dreux, réorganisée en septembre 1983, qui permet au FN de sortir de la confidentialité politique et médiatique. Jean-Pierre Stirbois qui tire la liste frontiste atteint 16,7%. Au deuxième tour, Stribois fusionne avec la liste RPR-UDF qui l'emporte.

Le 6 novembre 1983, le FN réalise une performance inattendue dans une autre élection partielle à Aulnay-sous-Bois : 9,32% des voix. Enfin, le 11 décembre, Jean-Marie Le Pen glane 12,02% dans la deuxième circonscription du Morbihan à l'occasion d'une élection législative partielle.

### *L'essor du Front national*

Suite à cette séquence d'élections partielles fin 1983, Jean-Marie Le Pen et le Front national entrent dans la cour des « grands ». Le 13 février 1984, le président du FN est l'invité de la prestigieuse émission dominicale *L'heure de vérité*. A cette occasion, Le Pen frappe les imaginations. Aux élections européennes qui suivent quelques semaines plus tard, le Front national réalise sa première grande performance à l'échelle nationale, 10,95% et dix élus. Le PCF ne le devance que d'une courte tête : 11,21%.

Cette performance est d'abord le résultat d'un mouvement dans l'électorat de droite. Pour l'essentiel, le FN décroche ses résultats les plus significatifs dans des segments qui votent classiquement en majorité à droite : professions libérales, commerçants et artisans, cadres de petites et moyennes entreprises et même cadres supérieurs. A Paris, la percée est la plus spectaculaire à l'ouest de la capitale<sup>3</sup>.

La dynamique est lancée. En perspective des élections législatives de 1986, le Front national se donne certains atours de respectabilité. Il s'ouvre à des personnalités historiquement non marquées par la droite extrême<sup>4</sup>. Le FN bénéficie aussi à ce moment de l'arrivée d'un certain nombre de responsables en provenance du Club de l'Horloge : Jean-Yves Le Gallou, l'ancien directeur de cabinet du secrétaire général du RPR Yvon Blot, ou encore Bruno Mégret, candidat de la droite parlementaire dans la 2<sup>e</sup> circonscription des Yvelines à l'élection législative de 1981. Cette nouvelle strate sera importante dans la structuration et la légitimation du Front national. Les

<sup>3</sup> Nonna MAYER, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37/6, 1987, p. 897.

<sup>4</sup> Guy BIRENBAUM, François BASTIEN, « Unité et diversité des dirigeants frontistes », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 86.

« horlogistes » accroîtront l'armature idéologique et doctrinale du FN. Jean-Yves Le Gallou, en particulier, introduira le concept de *préférence nationale*<sup>5</sup>.

Deux élections importantes interviennent en 1986 : les élections législatives et le nouveau scrutin, suite à l'introduction du fait régional en France. En termes de contrainte institutionnelle, les deux élections sont favorables au FN dans la mesure où elles se tiennent à la proportionnelle, fait exceptionnel au plan législatif sous les institutions de la V<sup>e</sup> République. Le Front national confirme sa percée. Il recueille plus de 2 700 000 voix (9,65%) et surtout trente-cinq sièges à l'Assemblée nationale. A l'échelle régionale, le score est tout aussi important et l'organisation frontiste réussit même à négocier un accord avec le RPR et l'UDF dans plusieurs régions, accédant pour la première fois à des responsabilités exécutives. Le FN décroche deux vice-présidences dans la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et une en Haute-Normandie, en Picardie et en Languedoc-Roussillon. Cette avancée électorale et politique marque une inflexion centripète dans le chef du FN.

Un nouveau socle électoral est atteint lors des élections présidentielles de 1988 avec une avancée notable de Jean-Marie Le Pen au premier tour des élections présidentielles. Celui-ci décroche près de 4 400 000 voix, 14,38% des suffrages exprimés, alors même que Jacques Chirac et Raymond Barre ne parviennent pas à franchir la barre des 20%. Sans véritable enjeu pour le deuxième tour, tant la victoire de François Mitterrand semble assurée, Le Pen appelle à choisir le « mal » contre le « pire »<sup>6</sup>. Pour le scrutin législatif, l'extrême droite est confrontée à un changement de la contrainte institutionnelle. Le gouvernement Chirac a supprimé le mode de scrutin proportionnel et réintroduit un système électoral uninominal à deux tours, qui ramène à la question de possibles alliances. Se pose de la sorte une double question pour le FN : souhaite-t-il intégrer de telles dynamiques et en est-il capable ?

En 1988, Le Pen ne peut négocier un accord national face au refus du RPR et de l'UDF. Néanmoins, dans le sud de la France, certains arrangements sont réalisés. Dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin et Jean-Marie Le Pen conviennent qu'au deuxième tour, RPR-UDF représenteraient la droite dans huit circonscriptions et le FN, dans huit autres. Des accords du même type sont conclus dans le Vaucluse et dans le Gard. La dynamique a d'ailleurs une portée nationale dès lors qu'en définitive, le Front national ne prend part qu'à trois triangulaires. Au final pourtant, l'opération se révèle asymétrique en termes de résultats politiques. Elle aide à l'élection de parlementaires de l'UDF ou du RPR. En revanche, aucun candidat frontiste ne l'emporte dans les Bouches-du-Rhône. Seule Yann Piat se fait élire dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Var.

Après le scrutin présidentiel et législatif de 1988, le Front national maintient sa consolidation électorale jusqu'au scrutin régional de 1998. En revanche, politiquement, cette décennie –1988-1998 – peut être divisée en deux temps. Une pertinence assez

<sup>5</sup> Jean-Yves LE GALLOU, *La préférence nationale*, Paris, Albin Michel, 1985.

<sup>6</sup> *Le Monde*, 3 mai 1988.

faible, pour reprendre les termes de Sartori <sup>7</sup>, jusqu'au scrutin de 1995. Par la suite, au contraire, une élévation de sa relevance eu égard à la nouvelle configuration politique.

De 1988 au scrutin municipal de 1995, le Front national conserve à un niveau élevé ses capacités électorales. Aux élections régionales de 1992, au scrutin législatif de 1993, à l'élection européenne de 1994 et au scrutin présidentiel de 1995, le Front national et Jean-Marie Le Pen enlèvent de 12 à 15% des voix. Mais d'un point de vue politique, l'organisation frontiste est confrontée à une double difficulté dans la traduction politique de ces résultats.

La première a trait à la traduction en sièges. Le FN n'enlève des sièges que dans les élections à scrutin proportionnel ou avec une certaine dimension proportionnelle : au Parlement européen, dans les municipalités et dans les Conseils régionaux. En revanche, l'Assemblée nationale reste inaccessible pour le FN, confronté au scrutin uninominal et à la logique d'alliance refusée par le RPR et l'UDF, d'autant plus assurée que la droite parlementaire est sans adversaires de 1992 à 1995. Au scrutin présidentiel de 1995, malgré l'âpre duel entre Chirac et Balladur au premier tour, le second tour est presque une formalité pour Chirac. Le Front national peut donc être superbement ignoré.

Du scrutin municipal de 1995 aux élections régionales de 1998, le FN augmente manifestement son *potentiel de chantage* et même de *coalition*, tel que le définit Sartori. Aux élections municipales de 1995, le Front national réalise une performance importante : il décroche pas moins de 1 249 conseillers municipaux <sup>8</sup>. Plus important encore, le FN enlève trois mairies significatives : à Marignane (Daniel Simonpieri), à Orange (Jacques Bompard) et, surtout, à Toulon (Jean-Marie Le Chevalier), ville de plus de 100 000 habitants, au détriment tantôt de la gauche, tantôt de la droite. Le tableau est complété deux ans plus tard par l'élection de l'épouse de Bruno Mégret à la mairie de Vitrolles. A ce moment, le Front national n'est plus simplement une forme de thermomètre politique et social mais s'impose comme un acteur avec lequel il faut désormais compter dans une compétition pour le pouvoir à certains échelons ou dans une compétition pour gagner les élections. Ce potentiel de chantage s'exprime pleinement lors des élections législatives de 1997.

Convoqué par dissolution anticipée prononcée par Jacques Chirac, le scrutin législatif de 1997 doit donner un nouveau souffle à la majorité. Il n'en est rien. Le souffle vient plutôt de la gauche et du Front national. Le FN réalise une performance du niveau de celle de Le Pen aux présidentielles <sup>9</sup>. Compte tenu de son score, le FN est, au soir du premier tour, en mesure de présenter 133 candidats pour le second. Sans accord avec la droite parlementaire, Le Pen impose une ligne dure et maintient 132 candidats frontistes au second tour. Confronté à une dynamique du vote utile dans les triangulaires, le FN ne joue certes pas un « rôle décisif dans la défaite de

<sup>7</sup> Giovanni SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 181.

<sup>8</sup> Gilles IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », in Pierre BRÉCHON (éd.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2004, p. 17.

<sup>9</sup> Nonna MAYER, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 47/3-4, 1997, p. 447.

la droite classique »<sup>10</sup>. Mais plusieurs parlementaires sortants battus auraient sans doute eu plus de chances d'être réélus sans la présence d'une candidature FN. Au scrutin régional de 1998, le pouvoir de chantage s'étend à la dimension exécutive. Les résultats du premier tour le lui permettent. Le Front national est en situation pivotale ou de *king maker* dans plusieurs régions. A Paris, RPR et UDF se refusent à toute forme d'accord. Mais dans cinq régions – Rhône-Alpes, Picardie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Centre –, les consignes nationales sont outrepassées et mettent en porte-à-faux le président de la République et les états-majors de partis. Les présidents de régions y sont élus grâce à l'appoint des conseillers régionaux du FN<sup>11</sup>.

En l'espace d'un an, le Front national a su faire la démonstration qu'il pouvait influencer sur le résultat d'une élection de premier ordre et sur la nature des exécutifs qui se mettent en place à une échelle infranationale. D'une certaine manière, il s'est retrouvé au centre du jeu politique dans les deux circonstances. Paradoxalement pourtant, on peut aussi analyser cette évolution sous un autre angle. En 1997, le FN est sorti bredouille en sièges du scrutin législatif et son appui à l'élection de présidents de droite dans cinq régions ne lui a rapporté que des pis-aller. Le FN ne décroche aucune vice-présidence, aucun poste dans un exécutif régional. Sa force électorale et politique révèle aussi une grande fragilité.

Est-ce cette dualité qui occasionne le *schisme* ? Toujours est-il que c'est au terme de cette séquence électorale et politique que se cristallise un conflit interne qui couve. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les relations entre *lepenistes* et *mégretistes* se durcissent tout comme les rapports entre Jean-Marie Le Pen, président, et Bruno Mégret, délégué général. La problématique de la future tête de liste aux élections européennes rend le conflit public. Mégret et ses partisans assument la rupture. Le FN « unitaire » a vécu. Il se scinde sur une base « transversale » : « du côté lepeniste, la majorité du bureau national, fidèle au chef, et la plupart des militants de base ; du côté mégretiste, une majorité de cadres intermédiaires et des élus locaux »<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 10.

<sup>11</sup> Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA, « Comprendre l'extrême droite », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (éd.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 13-28.

<sup>12</sup> Erwan LECCEUR, *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 122.

**Tableau 1.** Répartition entre lepénistes et mégretistes <sup>13</sup>

	<i>Les soutiens de Mégret</i>	<i>Les soutiens de Le Pen</i>
Secrétaires départementaux	58	38
Conseillers régionaux	139	134
Députés européens	3	9
Conseillers généraux	3	5
Maires	2	2
Membres élus du Comité central	46	54
Membres nommés	5	15

Cette scission, certes pas la première, mais de très loin la plus importante a plusieurs sources. La première est stratégique. Pour une série de cadres, l'horizon d'une opposition perpétuelle est difficile à vivre. Il s'agit de s'imposer comme un partenaire acceptable pour la droite parlementaire, fût-ce au niveau municipal, départemental ou régional. Or, la personne même de Jean-Marie Le Pen semble en soi un obstacle à la réalisation de cet objectif. Certaines voix à l'UMP, nouvellement créée, ou à l'UDF le laissent entendre. La séparation serait donc fondée sur la légitimité de l'action et du développement. Dans le chef de Jean-Marie Le Pen, il s'agit de perpétuer une légitimité charismatique, fondée sur la légitimité traditionnelle, « l'éternel hier » selon les termes de Max Weber. *A contrario*, les proches de Mégret s'appuieraient sur une légitimité de type légal-rationnel, par exemple pour le choix du leader <sup>14</sup>. Pour autant, le conflit n'oppose pas les modérés aux radicaux du Front national. Le Pen raillera même « une minorité extrémiste et activiste » à l'origine d'un putsch <sup>15</sup>. De fait, l'organisation mise en place par Mégret et Jean-Yves Le Gallou accueille plusieurs des groupuscules les plus durs de l'extrême droite française. Bien évidemment, le conflit est aussi une guerre de personnes. Brunot Mégret a pris beaucoup d'importance dans le FN, se vit et se voit comme le dauphin à bref délai, ce qui ne pouvait qu'exaspérer Jean-Marie Le Pen, qui considère la perspective de sa succession comme lointaine. Pendant plusieurs mois, Bruno Mégret tentera juridiquement de récupérer le label « Front national ». En vain. La justice donne gain de cause à Jean-Marie Le Pen. Bruno Mégret nomme son parti le Mouvement national républicain (MNR).

### ***Un parti et un président essouffés : 1999-2010***

Entre les deux organisations d'extrême droite, la compétition est sévère lors des élections européennes de juin 1999. Pour le FN et le MNR, il s'agit de conquérir le statut de « parti » de la droite radicale le plus légitime, le plus crédible. Les élections européennes sont un désaveu pour Mégret et son mouvement. Les élections présidentielles de 2002 confirment l'échec initial et conduisent à la déliquescence du MNR. Le scrutin européen de 1999 n'est néanmoins qu'une victoire à Pyrrhus pour

<sup>13</sup> *Le Monde*, 24-25 janvier 1999.

<sup>14</sup> Pierre BRÉCHON, *Les partis politiques*, Paris, Clef-Montchrestien, 1999, p. 46.

<sup>15</sup> *Libération*, 7 décembre 1998.

le Front national. Il a su éviter le *sorpasso* et a fait la démonstration du caractère « incontournable » de Jean-Marie Le Pen dans les performances du Front national. Mais pour un des rares scrutins où l'organisation frontiste est capable de décrocher des élus, le résultat est pitoyable. Vidé d'une partie importante de sa substance militante et d'un très grand nombre de ses cadres, le FN semble voué à vivoter électoralement et politiquement sous la direction d'un septuagénaire qui n'envisage pas de partir. De fait, le FN se présente comme un parti essoufflé intellectuellement, politiquement et sans grande capacité pour lancer un mouvement social.

Paradoxalement pourtant, c'est durant cette période que Le Pen accomplit son fait de gloire le plus commenté. Le 21 avril 2002, il parvient à se qualifier pour le second tour à la septième élection présidentielle de la v<sup>e</sup> République. Avec 16,86% des suffrages, il devance le Premier ministre socialiste sortant, Lionel Jospin (16,18%).

Ce résultat sonne pourtant un peu comme le chant du cygne. Car, paradoxalement toujours, le second tour du scrutin dévoile plus que jamais le plafond du Front national. Le 5 mai 2002, Jean-Marie Le Pen décroche, en pourcentage, son score du premier tour cumulé à celui de Bruno Mégret. Le Pen et le Front national n'ont pas réussi à *bouger les lignes électorales*. Certes, Le Pen était opposé au candidat de la droite parlementaire. Mais il s'est révélé incapable de capter de manière significative une partie de l'électorat de gauche, de Chasse, pêche, nature et tradition voire même de Démocratie libérale.

Le Front national ne tire d'ailleurs aucun profit du résultat de Le Pen au premier tour lors des élections législatives qui suivent quelques semaines plus tard. Au contraire, le FN est très en deçà de sa performance de 1997 et ne peut présenter que trente-six candidats au second tour. Son pouvoir de chantage est incomparablement plus bas qu'en 1997, même si Le Pen a (peut-être) montré que le premier tour de l'élection présidentielle ne pouvait devenir une élection proportionnelle interne pour la droite parlementaire et pour la gauche. Cette érosion de l'influence électorale et politique est corroborée aux élections régionales de 2004, pour lesquelles la contrainte institutionnelle a été modifiée. Dans la philosophie du scrutin municipal et pour éviter le chantage de l'extrême droite, l'UMP a introduit une prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste en tête au second tour. La déroute de l'UMP et la percée socialiste rendent en tout état de cause le dispositif inutile. Le Front national conserve un socle électoral mais est de moins en moins dans le jeu politique et médiatique. Son concours à la défaite du « oui » au traité référendaire de 2005 est minoré. Pourtant, Jean-Marie Le Pen s'accroche à la présidence malgré des tensions internes.

La présidentielle de 2007 illustre et amplifie de façon inédite l'épuisement d'une dynamique. Le parti subit d'ailleurs une très forte défaite aux élections législatives qui suivent l'élection de Nicolas Sarkozy. La déperdition de l'électorat frontiste est massive. Seuls 22% des électeurs lepénistes de 2002 votent pour un candidat FN à cette occasion <sup>16</sup>. Bref, le Front national apparaît à bout de souffle dans cette période.

---

<sup>16</sup> Pascal PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », in Bruno CAUTRÈS, Anne MUXEL (éd.), *Comment les électeurs font leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, p. 213.

### *Une nouvelle ère*

Pour le Front national, le début de l'année 2011 est marqué par deux événements fondamentaux. Le premier est le retrait de Jean-Marie Le Pen de la présidence du parti. Plus de trente-huit ans après son accession à la présidence, Jean-Marie Le Pen cède le témoin. Par rapport à la situation qui prévaut dans la très grande majorité des partis en Europe, une présidence de parti aussi longue est tout simplement *extraordinaire*. Pour le meilleur et pour le pire, Jean-Marie Le Pen a incarné son parti <sup>17</sup> même si, dans les années quatre-vingt-dix, le FN a pu engranger des résultats « indépendamment » de lui. Pour le Front national, ce tournant est donc exceptionnel. Le deuxième élément majeur à pointer est que sa succession a été disputée. Elle a mis aux prises Marine Le Pen et Bruno Gollnisch.

Marine Le Pen l'emporte aisément avec 67,65% des suffrages et est investie au XIV<sup>e</sup> congrès, les 15 et 16 janvier 2011 à Tours. Son arrivée à la présidence coïncide avec un « retournement » dans les performances électorales. Le Front national rebondit aux élections cantonales de mars 2011. Présentant 1 437 candidats, le FN enlève 19,19% des voix au premier tour dans les circonscriptions où il était présent, ce qui l'a qualifié au second tour dans plus de quatre cents cantons <sup>18</sup>. Mais c'est bien sûr sa performance aux élections présidentielles qui replace le parti au centre du jeu. Marine Le Pen décroche 17,9% des suffrages. Aux élections législatives, le Front national confirme sa renaissance et glane 13,5% des voix. Pour autant, le parti d'extrême droite reste confronté à deux handicaps dans ce scrutin. Le premier est de pouvoir se qualifier au second tour. Il n'est guère aisé d'être parmi les deux premiers au premier tour ou d'atteindre 12,5% des inscrits, eu égard à l'abstention forte qui frappe ce scrutin post-présidentiel. Par ailleurs, sans alliance minimale, il est encore plus complexe de l'emporter. La désillusion a ainsi été forte pour Marine Le Pen dans la 10<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais. Mais le FN a néanmoins conquis deux élus ; l'avocat Gilbert Collard et la nièce de Marine Le Pen, Marion Maréchal-Le Pen.

### **Profil idéologique et programmatique du FN**

Dans la période contemporaine, le Front national a, sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, procédé à un reprofilage partiel de ses orientations programmatiques. Durant une longue partie de son existence, le FN s'est donné à voir comme un parti à l'orientation libérale, assumant une posture anti-étatiste et très valorisante pour le « monde de la boutique » <sup>19</sup>. Cette posture apparaît en retrait au profit d'une perspective plus solidariste, que certains n'hésitent pas à rapprocher du cheminement national-socialiste ou du programme en vingt-cinq points d'Hitler en 1920. Depuis plusieurs années, cette perspective a en effet été revisitée en phase avec certaines mutations

---

<sup>17</sup> A vingt et un ans de distance, deux ouvrages traitent d'ailleurs, plus ou moins bien au demeurant, le Front national au prisme de la figure de Jean-Marie Le Pen : Alain ROLLAT, Edwy PLENEL, *L'effet Le Pen*, Paris, Le Monde éditions, 1984 et Jacques LE BOHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La découverte, 2005.

<sup>18</sup> Pascal DELWIT, « Les étapes du Front national (1972-2011) », in Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, op. cit., p. 34.

<sup>19</sup> Sylvain CRÉPON, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012, p. 35.

du même type observée dans le chef d'autres formations d'extrême droite. Le FN apparaît désormais comme une organisation au programme (beaucoup) plus étatiste et protecteur. « L'émergence de la nation française au cours des siècles se caractérise par le rôle déterminant joué par l'Etat, un Etat fort qui a su unifier la nation, contenir les féodalités et les communautarismes, anéantir la tribalisation, aménager notre territoire et offrir progressivement à tous une éducation, des soins, une sécurité et des services publics de qualité », lit-on dans le projet présidentiel de Marine Le Pen en 2012 <sup>20</sup>.

Ce nouvel étatisme affiché s'agence en réalité à de nombreuses propositions de la présidente du FN.

Un propos institutionnel d'abord. Marine Le Pen valorise l'Etat-nation contre deux mouvements sévèrement dénoncés. Le premier est l'abandon de souveraineté au profit d'un échelon supranational. Il s'agit de rappeler que la France est l'une des cinq grandes puissances du monde et qu'elle est minée par le « cheval de Troie de la mondialisation ultra-libérale », l'Union européenne. Il importe donc que la loi française retrouve sa prééminence, et que l'Union européenne se protège en mettant en œuvre un « patriotisme économique ». Ce cheminement doit être inébranlable : « Le peuple français doit être maître chez lui. La hiérarchie des normes qui prévalait avant les dérives jurisprudentielles doit être réaffirmée. La Constitution, plus largement le bloc de constitutionnalité, est la norme suprême, à laquelle doit se conformer l'intégralité du droit français et conserve sa supériorité sur les traités internationaux. Il faut donc que la loi française retrouve sa supériorité sur le droit européen dérivé (directive, règlement, etc.). Ces éléments feraient l'objet d'une discussion avec nos partenaires européens dans le cadre de la renégociation nécessaire des traités européens. La France doit maintenir sa position en cas d'échec des négociations » <sup>21</sup>. La France sortira de la politique agricole commune au profit d'une nouvelle PAF – politique agricole française. Dans le projet présidentiel, Marine Le Pen épingle l'importance de retrouver sa souveraineté monétaire en préparant, avec les partenaires européens, « l'arrêt de l'expérience malheureuse de l'euro et le retour bénéfique aux monnaies nationales ». Durant la campagne présidentielle toutefois, cette position fut assouplie. Marine Le Pen a appelé à l'organisation d'un référendum sur le maintien de la France dans la zone euro.

Le deuxième mouvement décrié est la décentralisation, qui a privé « l'Etat de compétences stratégiques ». Il s'agit dès lors de ramener les entités décentralisées à de plus justes proportions. Les collectivités territoriales devront présenter chaque année un « plan impératif de réduction ou de stabilisation de leurs effectifs » <sup>22</sup>. Et leurs dotations seront progressivement réduites.

Un propos économique et social ensuite. Celui-ci valorise une dynamique protectionniste et protectrice articulée à des éléments de défense de l'environnement. Ainsi s'agit-il de « produire au plus près », de relocaliser « sur le territoire national des

---

<sup>20</sup> Projet présidentiel de Marine Le Pen, 2011, NP.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

forces de production des entreprises », ou encore « d'acheter français », via une loi à l'image de la « *Buy American ou Buy Brazilian* »<sup>23</sup>.

La valorisation de l'Etat protecteur est aussi articulée à des éléments de *chauvinisme de bien-être (Welfare Chauvinism)* : une protection sociale solide voire renforcée mais au seul bénéfice des nationaux. Cette posture lui permet d'euphémiser la stigmatisation des immigrés. Pour autant, le rejet de l'immigration, supposé disparu, est partout dans le programme présidentiel. L'immigration serait responsable de la baisse des « salaires et des droits sociaux des travailleurs français ». Elle représenterait un coût évalué à soixante-dix milliards d'euros. Elle serait génératrice de sources de tensions dans la république et de l'approfondissement de dynamiques communautaristes. Aussi s'agit-il de prendre le problème à bras-le-corps par une batterie de mesures : interdiction du regroupement familial, sortie de Schengen, interdiction de la double nationalité pour les non-ressortissants de l'Union européenne, établissement d'une « circonstance aggravante » en cas de délit associant du racisme anti-Français...

Au plan socio-économique, l'axe est la *priorité nationale* : « Les entreprises se verront inciter à prioriser l'emploi, à compétences égales, des personnes ayant la nationalité française »<sup>24</sup>. Cette priorité nationale sera aussi exercée pour le logement social et pour les droits sociaux voire humanitaires. Il s'agira donc par exemple de supprimer le droit au minimum vieillesse « pour les étrangers n'ayant pas travaillé et cotisé en France pendant au moins dix ans et pour ceux résidant à l'étranger », de supprimer l'aide médicale d'Etat réservée aux migrants clandestins ou encore de fonder un observatoire des droits sociaux des étrangers et de l'usage des conventions bilatérales de soins.

Dans la rhétorique et la communication politique du FN, cette stigmatisation des immigrés a laissé la place à la mise en évidence du « péril musulman » ou des problèmes afférents à l'exercice du culte musulman en France. Ce faisant, Marine Le Pen et le Front national ont endossé une posture laïque pour le moins inattendue. Pour autant, elle n'est mobilisée que dans les questions ayant trait à l'islam. Marine Le Pen n'a somme toute dévoilé qu'une (très) légère ouverture par rapport à l'orthodoxie catholique, comme en témoigne la thématique de l'avortement, un temps épinglée. D'un côté, la présidente du FN souhaite établir les conditions d'un « choix » des femmes ; de l'autre, elle se montre favorable à la fin du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse : « Aujourd'hui, lorsqu'une femme se rend au Planning familial, on lui propose l'avortement ou l'avortement ! Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société »<sup>25</sup>. On notera d'ailleurs que le FN refuse dans une large mesure de reconnaître l'individu comme la composante première de la société au profit d'une vision familialiste, qui tient la famille comme « le caractère central de la société »,

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *La Croix*, 14 février 2011.

famille au demeurant très traditionnelle. Le FN s'est vivement opposé au mariage pour tous. Si des homosexuels ont pu se déclarer à l'aise au Front national <sup>26</sup> alors que l'enquête de Bizeul avait, fin des années quatre-vingt-dix, établi le contraire <sup>27</sup>, Marine Le Pen a dû concéder aux franges traditionalistes de son parti une participation active aux manifestations contre le projet de loi du gouvernement Ayrault sur le mariage pour tous. Gilbert Collard, Marion Maréchal-Le Pen et même Bruno Gollnisch lui ont, pour l'occasion, volé la vedette.

Dans les relations internationales, le Front national est d'origine un parti farouchement anti-communiste. Aussi, jusqu'à la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, le parti promeut-il une vision atlantiste. Par la suite, un changement important s'opère. Il s'agit désormais de se prémunir de l'influence américaine. Jean-Marie Le Pen condamnera de la sorte les deux interventions en Irak et rencontrera Saddam Hussein en novembre 1990. Et récemment, Marine Le Pen proposa l'asile politique à l'ancien agent de la CIA, Edward Snowden, qui avait révélé au quotidien *The Guardian* être la source de fuites sur le programme américain de surveillance électronique <sup>28</sup>.

### Organisation et fonctionnement du Front national

Sous la houlette de Jean-Marie Le Pen, le Front national s'est peu à peu imposé comme un parti très centralisé. A la fin des années quatre-vingt-dix, la guerre fratricide entre les sensibilités proches de Jean-Marie Le Pen et celles qui soutenaient Bruno Mégret a conduit à une réaffirmation forte de ce centralisme. Les statuts adoptés en 2011 s'inscrivent dans la tradition d'une formation politique dont la présidence est le nœud d'à peu près toute décision.

Au plan national, six *autorités* sont déclinées dans les statuts du FN : le président, le bureau exécutif, le bureau politique, le comité central, le conseil national et le congrès. Nous l'avons souligné, la présidence est l'épicentre du parti. Après avoir exercé cette responsabilité pendant près de trente-neuf ans, Jean-Marie Le Pen a cédé le flambeau en 2011. La succession s'est déroulée sur la base d'une élection interne opposant Marine Le Pen et Bruno Gollnisch et tranchée par les adhérents en ordre de cotisation. Ce moment est l'une des rares occasions d'exercice démocratique dans le parti et, peut-être plus encore, de manifestation de certaines prérogatives dans le chef des adhérents.

Etre candidat à la présidence du parti n'est pas une sinécure. Pour y prétendre, toute personnalité doit être parrainée par au moins vingt secrétaires départementaux.

Le comité central du parti est composé de cent membres élus par les congressistes et de vingt personnalités nommées par le président du parti. Le CC désigne les responsables qui siégeront au bureau politique. Mais ce choix intervient sur proposition du président du parti. Dans cette élection, le président soumet une proposition de secrétaire général du parti et de trésorier. Ses postes sont occupés aujourd'hui par des

<sup>26</sup> Voir le travail de Sylvain CRÉPON, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, op. cit., p. 241 et s.

<sup>27</sup> Daniel BIZEUL, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La découverte, 2003, p. 94.

<sup>28</sup> *Le Figaro*, 10 juin 2012.

proches de Marine Le Pen, respectivement Steve Briois et Wallerand de Saint-Just. Il en va de même pour les vice-présidents. Le FN en compte aujourd'hui cinq : Alain Jamet, le compagnon de Marine Le Pen Louis Aliot, en charge du projet, Marie-Christine Arnautu, en charge des Affaires sociales, Jean-François Jalkh, en charge des élections, et Florian Philippot, en charge de la stratégie et de la communication. Le président, le secrétaire général, le trésorier, les vice-présidents de même que le président d'honneur – actuellement Jean-Marie Le Pen – forment le bureau exécutif, cœur de la vie et du processus décisionnel au FN.

Le conseil national du parti tient ses travaux une fois par an. « Instance de réflexion et d'orientation », il émet un avis sur l'orientation générale du FN. Il réunit tous les membres du comité central, les secrétaires départementaux et régionaux, les élus nationaux du Front national, les élus dans les conseils régionaux et généraux, les éventuels maires du parti dans les villes de plus de 10 000 habitants et les membres du conseil scientifique.

Au plan départemental, chaque fédération est dirigée par un secrétaire départemental. Ce dernier est nommé par le bureau politique sur proposition du secrétaire général. Le secrétaire départemental constitue un bureau départemental, qui doit recevoir l'aval du secrétaire général du parti.

Comme les autres formations politiques françaises, les ressources du FN proviennent des cotisations, des dons, des rétrocessions de ses élus et du financement public des partis. En 2011, les recettes du FN se sont élevées à un peu moins de douze millions d'euros. La séquence favorable aux élections de 2012 a sensiblement accru la part du financement public <sup>29</sup>.

**Tableau 2. Recettes du FN en 2011 (en euros) <sup>30</sup>**

Cotisations	1 406 035
Contributions des élus	577 760
Dons	262 666
Financement public	1 835 199
Autres	7 783 519
	11 865 179

### *Les adhérents du parti*

Il n'a jamais été simple de connaître précisément le nombre de membres du Front national. Dans les années soixante-dix, le FN rassemble tout au plus quelques centaines d'adhérents. Le cercle s'élargit au début des années quatre-vingt. La victoire aux élections européennes de 1984 suivie du succès aux élections législatives de 1986

<sup>29</sup> Voir notre contribution introductive à cet ouvrage.

<sup>30</sup> COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES, « Publication générale des comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 2011 », *Journal officiel*, 27 décembre 2012, p. 6.

génère un afflux nouveau. Dès 1986, le Front national annonce 65 000 adhérents<sup>31</sup>. Le total est sans doute très exagéré. Mais il ne fait néanmoins pas de doute que le FN a changé de catégorie à l'aune de l'indicateur du nombre de membres. Au pinacle de son influence culturelle et politique, le FN revendique 90 000 adhérents<sup>32</sup>. Pourtant en décembre 1998, en plein conflit entre lepénistes et mégretistes, le chiffre est étrangement ramené à 40 000 alors qu'est évoquée la possible convocation d'un congrès extraordinaire<sup>33</sup>. Lors de l'élection pour la présidence en 2011, un chiffre exact est dévoilé : 22 403 adhérents.

Il n'y a que quelques travaux dédiés aux profils des membres du FN. Fin des années quatre-vingt-dix, Valérie Lafont a réalisé une enquête de type qualitatif auprès de trente-six militants du Front national<sup>34</sup>. Trois rapports à l'engagement frontiste étaient épinglés : *L'ordre du religieux : le sens du monde est catholique, l'opposition de classe et l'ordre du chef et la défense des valeurs traditionnelles*. Pour les premiers, l'appartenance à la religion catholique constitue « la clé de compréhension du monde »<sup>35</sup>. Pour les seconds, l'anticommunisme, la défense des valeurs traditionnelles de la droite et la revendication d'un pouvoir fort et d'une société autoritaire « constituent les thèmes structurants de la compréhension du monde »<sup>36</sup>. Les derniers incarnent un certain ancrage populaire dans le monde des adhérents, l'adversaire est incarné « par les groupes détenteurs ou représentant la bourgeoisie et le pouvoir de l'argent, en particulier les patrons, les catholiques et membres de droite classiques »<sup>37</sup>. La vie comme adhérent et, plus encore comme militant, dans le Front national apparaît aussi comme un espace où peut être assumée pleinement ce que Lafont nomme une *haine profonde* à l'endroit de l'immigration maghrébine, d'origine turque ou plus largement de la communauté musulmane ; une forme de sociabilité agencée à la détestation de ce public qu'illustra dans les années quatre-vingt l'ouvrage ethnographique d'Anne Tristan, *Au Front* ; « un lieu de bien-être » déculpabilisant<sup>38</sup>. Le référentiel anti-immigrés qui se confond dans une large mesure avec un référentiel anti-musulmans est très présent dans l'adhésion et le militantisme au Front national. Le travail récent de Sylvain Crépon en a apporté un nouveau témoignage<sup>39</sup>. Et comme l'a montré Birgitta Orfali, le passage à l'acte d'adhérer est souvent lié à un ressentiment, où le rapport à l'immigration et aux immigrés est presque systématiquement présent<sup>40</sup>.

<sup>31</sup> Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 46.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>33</sup> Pierre BRÉCHON, *Les partis politiques*, op. cit., p. 109.

<sup>34</sup> Valérie LAFONT, « Lutter contre l'immigration et s'engager au Front national », in Pascal PERRINEAU (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 161-183.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>38</sup> Jacques ION, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997, p. 91-92.

<sup>39</sup> Sylvain CRÉPON, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, op. cit., p. 203 et s. notamment.

<sup>40</sup> Birgitta ORFALI, « Le Front national : un engagement contestataire ou une adhésion de conviction ? », in Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite*

### Elections et profils des électeurs

L'élection présidentielle française dévoile un paradoxe pour le Front national. Elle ne peut – en principe – lui ouvrir la voie vers l'exercice de responsabilités. A ce titre, elle ne peut donc être qu'une élection de *témoignage* ou de *levier*. Pourtant, à l'instar des autres partis, les élections présidentielles sont considérées comme des moments clés, cruciaux, attendus pour le FN ou, plus justement, par ses deux présidents Jean-Marie et Marine Le Pen. L'élection présidentielle recèle deux dimensions importantes pour le FN et Le Pen : elle s'organise dans une seule circonscription et il n'y a, par définition, qu'une seule tête de liste. En revanche, il y a une condition à la participation qui nécessite un investissement organisationnel non anodin : rassembler cinq cents signatures de parrainages d'élus locaux. Jean-Marie Le Pen a pris part à cinq élections présidentielles : 1974, 1988, 1995, 2002 et 2007. En 1981, pas plus que son frère ennemi du parti des forces nouvelles, Pascal Gauchon, il n'était parvenu à rassembler les cinq cents signatures d'élus pour parrainer sa candidature. En 2012, Marine Le Pen a pris le relais après avoir laissé planer le doute sur la capacité de décrocher les cinq cents parrainages.

1974 a été une déception. Dans un parti déjà en proie à des divisions, Le Pen ne recueille même pas 1% des voix, bien loin des pourtant modestes 5,2% de Tixier-Vignancour en 1965. En dehors de ce scrutin, Le Pen atteindra chaque fois au moins 10% des voix valablement exprimées et, paradoxalement, décroche son meilleur score et sa performance politique la plus notable en 2002 alors que le FN est entré dans une phase d'essoufflement. Avec 16,9%, Jean-Marie Le Pen se qualifie pour le second tour face à Jacques Chirac, le président de la République sortant. Pour autant, il ne parviendra pas à élargir sa base. En 2012, Marine Le Pen décroche le meilleur pourcentage aux élections présidentielles : 17,9% des exprimés et 13,95% des inscrits.

**Tableau 3.** Résultat du candidat du Front national aux élections présidentielles

	% des exprimés	% des inscrits
1974	0,75	0,62
1981		
1988	14,38	11,46
1995	15,00	11,43
2002	16,86	11,66
2007	10,44	8,62
2012	17,90	13,95

A l'exception de 1986, l'élection législative en France s'organise sur la base d'un mode de scrutin uninominal à deux tours. En 1973, en 1978 et en 1981, la présence d'un candidat frontiste est exceptionnelle : le FN présente respectivement quatre-vingt-seize, cent cinquante-quatre et soixante-six candidats. Par la suite, c'est l'absence de

française, *op. cit.*, p. 79 et s. Voir aussi son ouvrage *L'adhésion au Front national : de la minorité active au mouvement social*, Paris, Kimé, 1990.

candidature frontiste qui est exceptionnelle. En France métropolitaine, on ne relève qu'au maximum six circonscriptions sans candidat du FN.

Le meilleur résultat du Front national lors d'une élection législative est de 14,9% lors du scrutin de 1997. Et, hors les trois premières élections, le FN a décroché sa plus faible performance en 2007, où il est tombé sous la barre des 5%, bien en-deçà donc des résultats captés aux élections de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. En 2012, une fois encore, le Front national a réussi une performance satisfaisante. Avec 13,6% des voix, l'organisation réalise la deuxième meilleure performance de son histoire. Toutefois, le FN est confronté à deux difficultés d'ampleur aux élections législatives. La première tient à la dynamique d'alliance attachée au scrutin à deux tours. Faute de vouloir ou de pouvoir avoir des alliés, le Front national ne parvient à opérer aucun « rassemblement » au second tour. Au surplus, les conditions à remplir pour prendre part au second tour sont politiquement plus complexes qu'auparavant. Être premier ou deuxième au premier tour est difficile. Conquérir au moins 12,5% des inscrits, plus encore. En effet, le fait d'avoir ramené le mandat présidentiel à cinq ans et d'avoir inversé le calendrier a eu un effet démobilisateur pour les élections législatives, scrutin pour lequel le taux d'abstention a crû. Ces éléments expliquent le nombre de présences limitées du FN au second tour et la difficulté d'emporter des sièges.

**Tableau 4.** Résultats du Front national aux élections législatives

	<i>% des exprimés</i>	<i>% des inscrits</i>	<i>Sièges</i>
1973	0,43	0,35	
1978	0,30	0,25	
1981	0,17	0,12	
1986	9,83	7,38	35
1988	9,79	6,35	1
1993	12,42	8,11	
1997	14,94	9,65	1
2002	11,34	6,99	
2007	4,29	2,54	
2012	13,60	7,66	2

A l'aune de ces éléments de contrainte institutionnelle, les scrutins régionaux occupent une place spécifique. C'est l'un des rares niveaux où le parti a été à même de décrocher des élus en nombre appréciable et de se constituer ainsi un réseau de professionnels de la politique. A l'origine, l'élection régionale est un scrutin de liste proportionnel où les départements font office de circonscriptions électorales. Le système est néanmoins revu après le scrutin régional de 1998. Désormais, les listes couvrent la région. Par ailleurs, à l'image des élections municipales, une dynamique à deux tours est instaurée et une prime en sièges pour la première liste a été établie ; au premier tour, si elle décroche la majorité absolue, au second, si ce n'est pas le cas. La prime est de 25%, les 75% se répartissant à la proportionnelle entre les différentes listes

en compétition. Ne peuvent concourir au second tour que les listes ayant décroché au moins 10% des suffrages exprimés. Peuvent éventuellement prendre part à une fusion de listes, les listes qui ont au moins enlevé 5% des voix au premier tour. Les scrutins régionaux ont pu être des leviers pour exercer un *pouvoir de chantage* dans le chef du FN. Compte tenu de la configuration politique et du caractère proportionnel du système électoral jusqu'à la modification de 2003, le FN s'est décliné comme arbitre dans plusieurs régions en 1986 et en 1998. En 1986, une alliance a été passée avec la droite parlementaire dans trois régions. En 1998, contre les consignes nationales officielles, cinq présidents de région se sont fait élire avec le consentement du FN.

La courbe des résultats dans les régions suit assez bien l'évolution politique et électorale du FN. Le Front national obtient ses résultats les plus probants en 1998 : il enlève notamment 26,5% des voix dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), 20,6% en Alsace ou près de 19% en Rhône-Alpes. On notera néanmoins qu'en comparaison avec les législatives décevantes de 2002 et calamiteuses de 2007, le FN conserve dans plusieurs régions un niveau élevé en 2004 et en 2010 : 18,6% en Alsace en 2004, 17,5% en 2004 dans la Région Centre, 18,7% en Franche-Comté la même année. Respectivement 23% et 20,3% en PACA en 2004 et 2010, ou encore 18,2% en 2004 en Rhône-Alpes. Enfin épinglons la Région Nord-Pas-de-Calais où de 1986 à 2010, le Front national a connu une progression linéaire, seul cas d'espèce, passant de 6,1% en 1986 à 18,3% en 2010. En 2004 et en 2010, le FN n'a pu nouer aucune alliance et a donc été éliminé du second tour dans plusieurs régions de la France métropolitaine. En 2004, cinq régions échappent à sa présence : l'Auvergne, la Bretagne, la Corse, le Limousin et le Pays de la Loire. En 2010, le seuil des 10% n'est pas atteint dans dix régions : l'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bretagne, la Corse, l'Île-de-France, le Limousin, Midi-Pyrénées, le Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Ces échecs n'ont pourtant pas empêché une très dure défaite pour la droite parlementaire en ces deux circonstances, balayée par une *vague rose*<sup>41</sup>.

**Tableau 5.** Résultats du Front national aux élections régionales en France métropolitaine

	2010	2004	1998	1992	1986
Alsace	13,49	18,59	20,58	17,16	13,02
Aquitaine	8,27	11,45	10,73	10,29	6,74
Auvergne	8,39	9,58	9,57	8,97	5,93
Basse-Normandie	8,70	13,99	10,98	6,94	7,28
Bourgogne	12,04	15,77	14,79	12,02	8,40
Bretagne	6,18	8,47	8,27	8,83	4,91
Centre	11,21	17,52	15,88	13,91	8,17
Champagne-Ardenne	15,89	19,72	18,15	14,36	9,60
Corse	4,16	4,47		5,10	3,22
Franche-Comté	13,14	18,68	17,20	12,57	9,55

<sup>41</sup> Pascal DELWIT, « The March 2004 Regional Elections in France : Term for a transfer of Power », *Regional and Federal Studies*, 14/4, hiver 2004, p. 580-590.

	2010	2004	1998	1992	1986
Haute-Normandie	11,79	15,91	16,40	12,95	7,14
Ile-de-France	9,29	12,26	16,31	16,22	11,47
Languedoc-Roussillon	12,67	17,17	17,45	17,41	13,13
Limousin	7,76	9,31	7,30	6,52	3,94
Lorraine	14,87	17,59	16,42	14,62	10,49
Midi-Pyrénées	9,44	11,78	10,60	9,42	6,13
Nord-Pas-de-Calais	18,31	17,94	15,30	12,92	10,21
Pays de la Loire	7,05	9,71	8,84	8,98	5,31
Picardie	15,81	10,86	18,47	13,50	9,60
Poitou-Charentes	7,72	10,50	9,88	9,02	5,63
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	20,30	22,95	26,64	23,45	19,76
Rhône-Alpes	14,00	18,21	18,96	17,33	10,62

Aux élections régionales de 1986, l'organisation frontiste enlève cent vingt-sept conseillers régionaux. En raison de leur importance démographique et/ou du poids de l'implantation du FN, quatre régions se taillent alors la part du lion : l'Ile-de-France (23), PACA (19), Rhône-Alpes (14) et le Nord-Pas-de-Calais (12). Ce mouvement est amplifié aux scrutins suivants en 1992 et en 1998. A son sommet, le FN enlève deux cent soixante-quinze sièges de conseillers régionaux dont trente-sept en PACA, trente-six en Ile-de-France et trente-cinq en Rhône-Alpes. Néanmoins, un reflux s'observe dès le scrutin de 2004 et s'amplifie en 2010. Ce recul s'explique d'abord par l'érosion électorale du FN dans cette période et par la modification du mode de scrutin : la prime majoritaire et le seuil des 10% pour être présent au second tour coûtent cher au FN. De deux cent soixante-quinze en 1998, le FN passe à cinquante-six conseillers régionaux en 2004 et cent dix-huit en 2010. Au scrutin de 2010 donc, le FN atteint son plus bas niveau de représentation d'ensemble dans les conseils régionaux depuis l'établissement de l'élection régionale. On relèvera tout particulièrement la disparition de sa délégation en Ile-de-France alors qu'il a compté jusqu'à trente-sept conseillers régionaux dans cet espace.

**Tableau 6.** Nombre d'élus du FN aux élections régionales

	2010	2004	1998	1992	1986
Alsace	5	8	13	9	3
Aquitaine		7	9	8	4
Auvergne			4	4	2
Basse-Normandie		5	6	5	2
Bourgogne	6	6	9	8	3
Bretagne			7	7	2
Centre	7	9	13	11	3

	2010	2004	1998	1992	1986
Champagne-Ardenne	6	6	9	8	5
Corse					2
Franche-Comté	4	5	9	5	4
Haute-Normandie	6	6	10	8	3
Ile-de-France		15	36	37	23
Languedoc-Roussillon	10	8	13	13	8
Limousin			3	1	
Lorraine	10	9	13	10	7
Midi-Pyrénées		8	8	6	3
Nord-Pas-de-Calais	18	16	18	15	12
Pays de la Loire			7	8	3
Picardie	8	8	11	8	4
Poitou-Charentes		3	5	5	1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	21	19	37	34	19
Rhône-Alpes	17	18	35	29	14
	118	156	275	239	127

Les performances du Front national aux élections européennes sont moins saisissantes. Plus que d'autres partis, le Front national souffre de la forte abstention qui affecte ce scrutin. Le FN a une structure électorale où sont surreprésentés les milieux populaires, salariés et indépendants, les citoyens au capital scolaire plus faible<sup>42</sup> ou les groupes les moins intéressés par la politique. Or, ce sont précisément ces segments électoraux qui votent le moins aux élections européennes. Le Front national pâtit donc de la difficulté à mobiliser certains de ses soutiens électoraux potentiels. L'observation de sa courbe électorale le confirme. Le score le plus important du FN aux européennes, 11,7% en 1989, est nettement inférieur à ses meilleures prestations aux élections présidentielles, nationales et régionales quand bien même la liste est menée par Jean-Marie Le Pen en 1984, 1989, 1994 et 1999. Au scrutin européen de 1999, le FN a de plus payé un lourd tribut au *schisme* de décembre 1998.

Le FN a décroché des sièges à toutes les élections européennes auxquelles il s'est présenté. Mais ce nombre s'est affaïssé lors des trois derniers scrutins en date, n'atteignant plus que trois sièges en 2009. Trois raisons expliquent cette perte de mandats. Dans le temps, le nombre de sièges en compétition a décliné. En 1984 et 1989, le nombre de mandats en lice est de quatre-vingt-un. Il s'élève à quatre-vingt-sept en 1994 et 1999. Par la suite, en raison des élargissements successifs de l'Union européenne, il recule à soixante-dix-huit en 2004 et soixante-douze en 2009. Par ailleurs, la compétition est passée d'une lutte dans une circonscription, où Jean-Marie Le Pen pouvait rayonner sur tout le territoire, à une élection organisée dans huit

<sup>42</sup> Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 70.

circonscriptions, où ce rayonnement national n'était plus possible. Enfin bien sûr, il faut tenir compte des capacités électorales et politiques du parti lui-même. Outre les affres de la scission de décembre 1998, le FN performe moins bien dans les années deux mille, tous scrutins confondus – à la notable exception du scrutin présidentiel de 2002 – que dans la décennie quatre-vingt-dix. Vu les performances engrangées en 2012, il est vraisemblable qu'un rebond s'opérera aussi au niveau européen.

**Tableau 7.** Résultats électoraux du Front national aux élections européennes

	<i>Pourcentage</i>	<i>Sièges</i>
1984	10,95	3
1989	11,73	7
1994	10,52	5
1999	6,50	11
2004	10,23	10
2009	6,75	10

### *Espaces d'implantation et profil des électeurs du Front national*

L'implantation électorale du FN et le profil de ses électeurs peuvent se décliner en trois étapes. La première, qui s'exprime pleinement lors des élections européennes de juin 1984 et aux législatives de 1986, donne à voir une percée largement fondée sur une radicalisation d'un électorat de droite après la victoire de François Mitterrand en mai 1981 et l'avènement d'un gouvernement d'union de la gauche. Dans un deuxième temps, le spectre des électeurs du Front national s'élargit au début des années quatre-vingt-dix. Le parti se *popularise* et devient pour partie le réceptacle des « inquiétudes urbaines »<sup>43</sup>, de la « France de la désespérance populaire »<sup>44</sup> à tout le moins pour le « noyau dur ouvrier », nuance Nonna Mayer<sup>45</sup>. En effet, les années quatre-vingt-dix se caractérisent par un phénomène marquant dans la sociologie électorale : sa forte progression dans les milieux populaires salariés. Le Front national s'impose petit à petit comme le premier « parti ouvrier ». Une forme de *prolétarisation*<sup>46</sup> de son électorat, qui s'observe dès 1988, se confirme au fil du temps. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Le Pen capte 30% du vote ouvrier. Cette évolution dans l'électorat lépeniste a été interprétée différemment par deux analystes réputés du Front national. En 1997, Pascal Perrineau évoquait l'avènement du *gaucho-lepénisme*<sup>47</sup>, approche nuancée et amendée par Mayer qui préférera évoquer l'avènement de l'*ouvriéro-lepénisme*<sup>48</sup>.

<sup>43</sup> Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, *op. cit.*

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>45</sup> Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, *op. cit.*, p. 95.

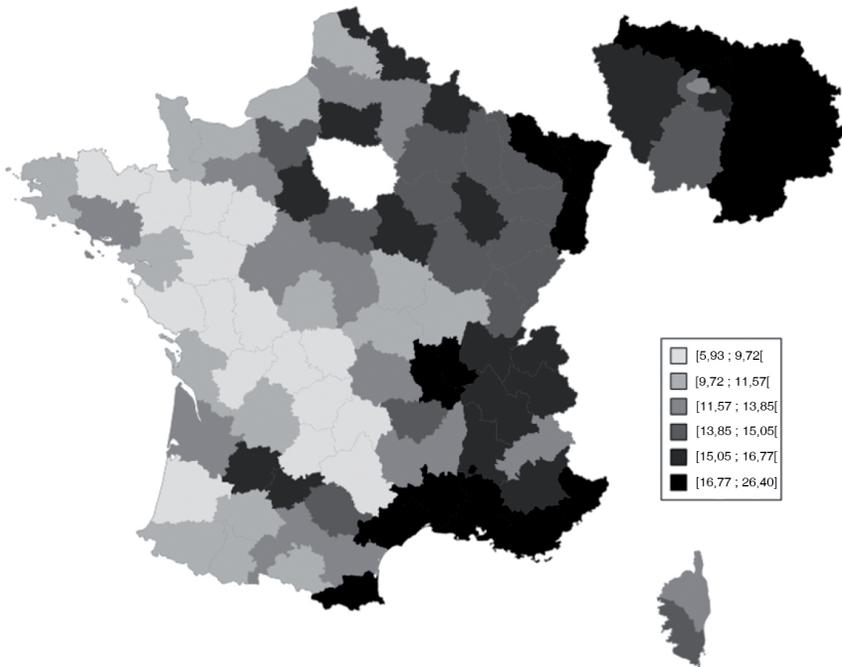
<sup>46</sup> Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>48</sup> Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, *op. cit.*, p. 96-97.

La géographie électorale du vote lepéniste aux présidentielles de 1988 dévoile une très forte implantation dans le sud-est. Jean-Marie Le Pen décroche notamment 26,4% dans les Bouches-du-Rhône, 25,1% dans le Var, 24,2% dans les Alpes-maritimes, 23,2% dans le Vaucluse ou encore 20,6% dans le Gard et les Pyrénées-orientales. Toute la façade orientale et son prolongement sur la frontière belge attestent aussi d'une forte empreinte frontiste avec des pointes à 22,9% dans le Haut-Rhin, 21,9% dans le Bas-Rhin, 19,9% en Moselle ou encore 18% dans le Rhône. Enfin, le FN est aussi très percutant dans la première, la deuxième et la troisième couronne de la banlieue parisienne : 19,9% en Seine-Saint-Denis, 18,1% dans le Val-d'Oise, 17,9% en Seine-et-Marne... *A contrario*, la façade atlantique et le centre de la France sont des terres de mission pour l'organisation frontiste. Jean-Marie Le Pen ne décroche que 5,8% en Corrèze, 7% dans le Cantal, 7,5% dans les Deux-Sèvres, 7,8% en Haute-Vienne et dans la Creuse, ou encore 8,2% ou 8,6% dans les Côtes d'Armor et en Ile-et-Vilaine.

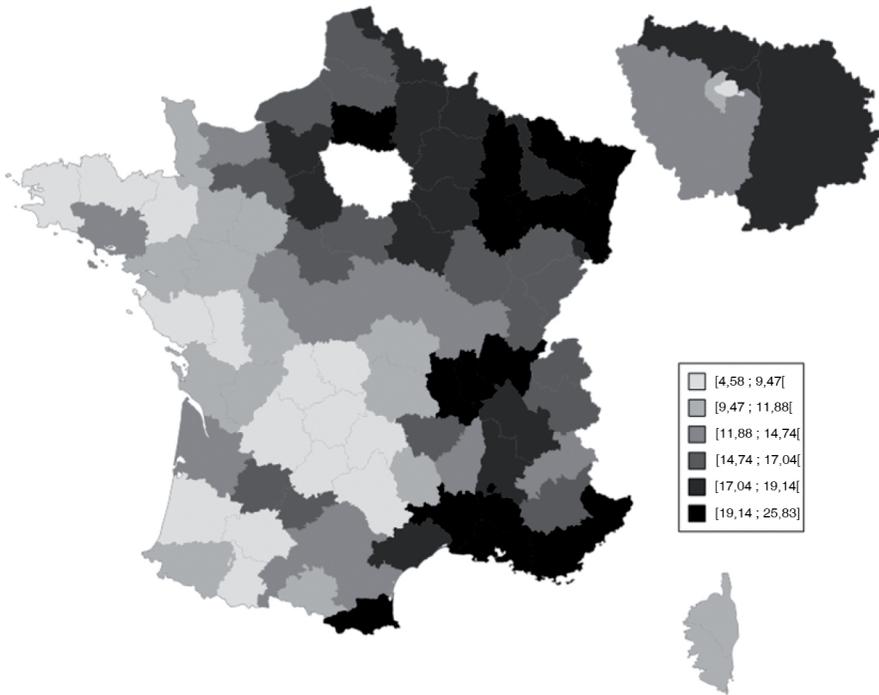
**Carte 1.** Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1988



Le scrutin de 1995 témoigne de mouvements dans la géographie électorale du FN. La pénétration est toujours très forte dans le sud-est mais à un niveau moindre : 23,1% dans le Vaucluse, 22,5% dans les Alpes-maritimes, 22,4% dans le Var ou 21,4% dans les Bouches-du-Rhône. En revanche, le FN progresse dans le nord-est et le nord-ouest : 25,8% dans le Bas-Rhin, 24,8% dans le Haut-Rhin, 20% dans les Vosges, 19,8% dans la Meuse, 18,8% dans le Nord, 17,7% dans l'Aisne, 17,6% dans la Marne... Enfin,

son emprise décroît dans la proche banlieue parisienne mais s'accroît dans certains départements de la troisième couronne.

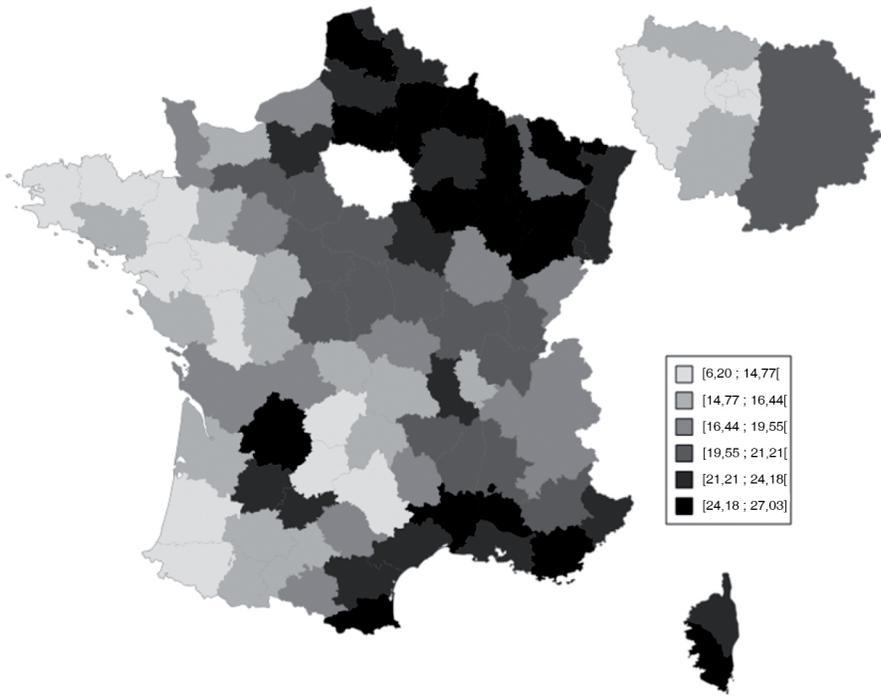
**Carte 2.** Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995



2012 confirme les inflexions de 1995 et les évolutions observées par la suite. L'implantation dans le nord de la France est désormais à un niveau exceptionnel. Marine Le Pen atteint 26,3% dans l'Aisne, 25,8% dans la Meuse, 25,5% dans le Pas-de-Calais, 25,3% en Haute-Marne, 25,1% en Haute-Saône... L'implantation dans le sud-est demeure très significative avec des pointes à 27% dans le Vaucluse, 25,5% dans le Gard, 25,1% dans l'Aube, 24,8% dans le Var, 24,2% dans les Pyrénées-orientales... Au surplus, le FN commence à percoler dans la lointaine banlieue parisienne. En revanche, son implantation est moins probante désormais dans la première et la deuxième couronne parisienne. Et à Paris, le FN est devenu un acteur presque insignifiant : Marine Le Pen n'y enlève que 6,2% des voix.

L'observation du profil des électeurs de Marine Le Pen aux élections présidentielles de 2012 corrobore les évolutions notées dans la phase contemporaine. L'écart de pénétration entre hommes et femmes s'est considérablement réduit et la différence n'est désormais que de 1,75 point. Le niveau élevé atteint chez les jeunes électeurs est toujours significatif. Plus d'un quart des 18-24 ans a opté pour Marine Le Pen. *A contrario*, les seniors restent les plus rétifs à choisir la candidate frontiste. Ces données sur l'âge doivent être mises en relation avec celles relatives au capital scolaire. Le FN est toujours confronté au « mur du bac ». Plus le niveau de diplôme est élevé, moins le score du FN est important.

**Carte 3.** Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995



La « popularisation » et la « périphérisation » de l'électorat du FN est notable. Marine Le Pen décroche ses meilleurs scores dans l'électorat qui habite en zone rurale et péri-urbaine et son plus mauvais résultat parmi les électeurs habitant une grande ville. Elle enlève un quart des voix des chômeurs qui votent et 20% chez les ouvriers et les employés. Fait marquant au scrutin de 2012, la candidate frontiste capte 22% de l'électorat issu des professions intermédiaires.

Enfin, comme l'avait épinglé Nonna Mayer <sup>49</sup>, tendanciellement, l'électorat s'assume (très) à droite. De la posture centriste (5) jusqu'au positionnement le plus à droite (10), Marine Le Pen décroche des scores nettement supérieurs à sa moyenne. Parmi l'électorat qui se situe à 9 sur l'échelle gauche-droite, elle glane 33% et le pourcentage s'élève à 54% parmi les électeurs qui se classent le plus à droite. On relèvera toutefois que 6% des électeurs les plus à gauche et plus de 8% qui se positionnent sur la note 1 ont choisi la présidente du FN au scrutin présidentiel.

<sup>49</sup> Nonna MAYER, « De Jean-Marie à Marine Le Pen : l'électorat du Front national a-t-il changé ? », in Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, op. cit., p. 147.

**Tableau 8.** Sociologie des électeurs du FN <sup>50</sup>

<b>Genre</b>	
Hommes	18,74
Femmes	17,18
<b>Age</b>	
18-24 ans	25,70
25-34 ans	20,03
35-44 ans	18,87
45-54 ans	20,10
55-64 ans	18,56
65 ans et plus	12,97
<b>Niveau de diplôme</b>	
Sans diplôme	0,70
BEPC-CAP-BEP	23,76
Baccalauréat	15,45
Etudes supérieures	9,04
<b>Lieu de résidence</b>	
Grande ville	12,70
Périphérie d'une grande ville	17,70
Ville moyenne ou petite	15,20
Zone rurale	22,80
<b>Statut socio-professionnel</b>	
Agriculteurs	12,80
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	15,13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,32
Professions intermédiaires	22,37
Employés	20,13
Ouvriers	19,78
Etudiants	16,73
Chômeurs	24,35
Pensionnés	16,10
Hommes/femmes au foyer	19,90
Invalidité	23,69
<b>Vote en fonction de l'auto-positionnement</b>	
0 – Très à gauche	6,23

<sup>50</sup> *Source* : Enquête électorale française 2012. Nos remerciements à Nicolas Sauger.

1	8,25
2	2,62
3	7,65
4	6,99
5	20,52
6	24,82
7	26,18
8	20,70
9	33,99
10 – Très à droite	53,72

### *Politique d'alliance et exercice du pouvoir*

A l'échelle nationale, la question du pouvoir ne s'est jamais véritablement posée pour le Front national. Pour une raison somme toute simple : hors le scrutin de 1986, le FN n'a jamais pu se prévaloir de troupes parlementaires. Lors du scrutin législatif de 2012, le FN a décroché sa meilleure performance : deux députés à l'Assemblée nationale. Bien évidemment, ce résultat est avant tout la conséquence de l'inexistence de toute alliance dans le chef de la formation frontiste. Et dans une dynamique de scrutin à deux tours, cette configuration ne laisse quasi aucune chance à un candidat du Front national d'emporter un second tour quand il y participe.

Une observation fine permet toutefois de nuancer le propos. Aux élections législatives de 1988, un accord était intervenu entre certaines fédérations du RPR de l'UDF et du Front national. S'il fut utile à la droite parlementaire, nous l'avons dit, son apport pour le FN fut mince. Tout juste permit-il l'élection de Yann Piat dans le Var. Dans un autre registre, l'élection en 2012 de Gilbert Collard dans la 2<sup>e</sup> circonscription du Gard dut beaucoup à l'attitude du candidat UMP, Etienne Mourrut. Bien que « forcé » de maintenir sa candidature au second tour, Mourrut n'avait pas caché préférer la victoire de Collard à celle de la socialiste Katy Guyot. Malgré une participation en hausse, Mourrut perdit 4 005 suffrages entre les deux tours.

La question des alliances est donc centrale dans le destin du FN ; à tout le moins si le FN ambitionne d'abandonner une pure stratégie anti-système<sup>51</sup>. Aller de l'avant sur cette thématique requiert néanmoins nombre de conditions complexes : une volonté suffisamment manifeste du parti, des actes posés qui corroborent la nouvelle démarche et, bien sûr, la capacité à trouver un partenaire. En d'autres termes, nouer un accord, fût-il purement électoral, avec la droite parlementaire. Autant de conditions difficiles à rassembler.

Au plan subnational, la question des alliances et du pouvoir s'est posée de manière différente. Dans les années quatre-vingt, des alliances entre le RPR et l'UDF ont été réalisées. Il en est allé ainsi à Dreux, dès 1983, suite à l'organisation d'un nouveau scrutin municipal. De même, un accord de majorité fut scellé entre le RPR,

<sup>51</sup> Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 36.

l'UDF et le Front national à l'issue des premières élections régionales. Enfin, en 1998, sans accord formel, le FN permit l'élection de cinq présidents de région de la droite parlementaire.

Au plan local, le FN réussit une percée lors du scrutin municipal de 1995. A cette occasion, il conquiert trois municipalités significatives : Orange sous la houlette de Jacques Bompard, Marignane sous celle de Daniel Simonpieri et, surtout, Toulon sous celle de Jean-Marie Le Chevallier. Deux ans plus tard, Catherine Mégret décrochera la mairie de Vitrolles. Ces succès se révélèrent pourtant comme autant de problèmes pour le Front national<sup>52</sup>. Problème de capacités gestionnaires d'abord. Le mandat de l'équipe frontiste à Toulon fut calamiteux et déchira le FN. En 2001, le FN décrocha à peine 5,5% et la dissidence Le Chevallier, 7,8%. Problème de leadership ensuite. L'émergence de ces « maires-vitrine » déplaça l'attention médiatique au détriment de Jean-Marie Le Pen. Il est singulier que les quatre maires aient tous abandonné le Front national. Depuis, le FN est quasi absent des responsabilités. Plus largement même, au plan municipal, il fut dépourvu de presque l'ensemble des conseillers municipaux en 2008<sup>53</sup>. Le scrutin municipal de 2014 sera donc nécessairement (bien) meilleur et pourrait conduire à la conquête de certaines municipalités. Le FN espère notamment conquérir Henin-Beaumont et décrocher certaines mairies du sud de la France à la faveur d'une alliance tacite avec des personnalités de l'UMP, somme toute très proches de lui, contre la gauche.

### Défis et enjeux du parti après la présidentielle et les législatives de 2012

Après les élections présidentielles et législatives de 2007, le Front national semblait au bout du rouleau. La perspective apparaît tout autre aujourd'hui. Un rebond fut déjà perceptible aux élections régionales de 2010. Depuis l'accession de Marine Le Pen à la présidence du parti, le FN a confirmé son redéploiement politico-électoral : aux élections cantonales du printemps 2011 de même qu'aux élections présidentielle et législatives de 2012 et, plus encore, dans les élections partielles qui sont intervenues depuis. Dans les scrutins partiels de 2013, le Front national se fixe à un niveau de vote très élevé au premier tour. En mars, son candidat décroche 26,6% dans la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Oise et en juin, 26% dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Lot-et-Garonne. Au surplus, le FN est parvenu à fortement progresser au second tour, alors même que la participation électorale croissait. Dans l'Oise, il atteint 48,6% et dans le Lot-et-Garonne, 46,3%. Lors de la cantonale partielle de Brignoles dans le Var, il a récupéré le siège qu'il avait conquis en mars 2011. Laurent Lopez, son candidat, a recueilli 40,4% des voix au premier tour et 53,9% au second, alors même que la participation électorale augmentait de 14,1 points de pourcent par rapport au premier tour.

<sup>52</sup> Gilles IVALDI, « The Front national vis-à-vis power in France : factors of political isolation and performance assessment of the Extreme Right in municipal office », in Pascal DELWIT, Philippe POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 178 et s., en ligne : [fhttp://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/i9782800413884\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/i9782800413884_000_f.pdf).

<sup>53</sup> Pascal DELWIT, « Le Front national et les élections », in Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, op. cit., p. 136-137.

Les prochains scrutins municipal et européen de 2014 devraient confirmer ce redéploiement, d'autant plus manifestement que les élections municipale de 2008 et européenne de 2009 ont été calamiteuses pour le FN.

Outre le contexte politique, l'exceptionnelle crise économique, financière et sociale génère de l'angoisse et accentue des sentiments ethno-centriques, qui sont des moteurs du vote à l'extrême droite. Nombre de thématiques portées par le Front national sont à l'agenda et l'objet de débats comme le rapport à la mondialisation, à l'immigration, à la communauté musulmane...

Il n'en reste pas moins que le FN demeure face à une question majeure : son statut dans la société et le système politique français. Quel est l'*objectif primaire* du parti ? S'il souhaite perpétuer sa vocation primaire de parti anti-système, il est vraisemblable que son pouvoir de chantage atteindra à nouveau un niveau élevé lors des prochaines échéances électorales mais avec des résultats politiques tangibles limités pour le parti ; en particulier dans les scrutins uninominaux à deux tours. En mars 2011, il n'a récolté que deux conseillers généraux, dont un fut battu à une élection partielle réorganisée. Et en 2012, il n'a glané que deux députés à la faveur de triangulaires. Si le FN souhaite sortir d'une posture anti-système, il devra indiquer clairement sa volonté d'aller dans ce sens et convaincre, d'ailleurs à l'interne puis à l'externe, des changements fondamentaux qu'il est prêt à assumer pour emprunter cette voie. Or, à ce stade, le cheminement n'est pas clair. La dynamique de *respectabilité* au FN est pour le moins limitée. Et Marine Le Pen a dû revenir aux fondamentaux du parti dans la campagne présidentielle pour sortir d'une campagne terne et d'intentions de vote limitées. Certes, sa volonté d'édifier le Rassemblement Bleu-marine attestait d'une volonté d'élargissement, mais sans résultats tangibles pour l'instant. Elle doit par ailleurs compter avec la montée en puissance de sa nièce, Marion Maréchal-Le Pen, élue de Carpentras, où la porosité entre la droite parlementaire et l'extrême droite est forte et où la rhétorique d'Etat protecteur fait moins recette.

Bien évidemment, la question se pose aussi pour l'UMP. En Europe, une alliance entre la droite et l'extrême droite n'est pas exceptionnelle. Elle est intervenue, d'une manière directe ou indirecte, dans plusieurs configurations comme aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, en Italie ou en Autriche. Mais dans ces Etats, la dynamique du système politique et électoral est proportionnelle. Aussi, l'alliance est-elle le plus souvent post-électorale. Entrer dans une alliance pré-électorale est un autre acte politique. Et il n'aura pas échappé à l'UMP que ceux de ses candidats qui avaient manifesté le plus d'empathie pour le FN entre les deux tours des législatives en 2012 n'en avaient pas profité, à l'instar de Nadine Moreno, contrairement aux plus hostiles à une démarche de rapprochement, à l'image de Nathalie Kosciusko-Morizet.

Le FN sera donc plus probablement un parti à même dans certaines configurations politiques d'exercer un « potentiel de chantage » (très) important sur la droite parlementaire et sur le système. La question de la sortie de ce statut sera sans doute la plus difficile à résoudre pour lui.

